

Notaires : un partenariat de formation avec Saint-Cyr



© 2018 Les Echos Publishing

Le 16 janvier dernier, le Conseil supérieur du notariat (CSN) a signé une convention de partenariat avec Saint-Cyr Formation Continue. Son objectif ? Développer les compétences managériales et comportementales des notaires afin de mieux accompagner leurs équipes et développer la qualité du service rendu à leurs clients.

Le CSN souhaite, en effet, « s'appuyer sur l'expertise de Saint-Cyr dans les domaines du leadership et de l'efficacité collective, de la gestion de l'urgence et des conflits, ainsi qu'en matière de négociation ».

Concrètement, le partenariat entre le CSN et Saint-Cyr prendra la forme de sessions de formation organisées d'avril à octobre 2018, ainsi que d'une formation certifiante en management.

Les formations porteront sur des sujets tels que « Management d'équipe et efficacité » , « Le leadership au service de l'efficacité collective » ou encore « Négociateur dans la complexité ».

Cette convention de partenariat a été conclue dans le cadre du Plan managérial du notariat instauré par le CSN en avril 2017 et articulé autour de 3 grandes orientations :

- accompagner les notaires dans leurs fonctions de chefs d'entreprise ;
- développer leurs compétences managériales ;

– promouvoir les outils et services en management et communiquer.

© 2017 Les Echos Publishing